

Direction des affaires juridiques

Le 16 juin 2017

Objet : Demande d'accès à l'information
N/D : 2017-123

Madame,

Tel que requis dans votre lettre du 12 mai dernier, il nous fait plaisir de vous transmettre Les documents demandés.

Les honoraires payés par Retraite Québec au docteur Louis Couture pour les cinq dernières années se détaillent ainsi :

2012 : 21 281,40 \$
2013 : 68 191,85 \$
2014 : 64 298,70 \$
2015 : 75 255,48 \$
2016 : 65 073,91 \$
2017 : 33 143,19 \$

Nous vous avisons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la présente décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Direction des affaires juridiques

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le responsable de l'Accès à l'information
et de la protection des renseignements personnels,

Benoit Laniel, avocat

p. j.